

DU MERC 03 SEPT AU 15 OCT 2025

SUR LA MILESSÉ ET/OU SAINT-SATURNIN (SELON EFFECTIFS ET AGE)

NOM et Prénom de l'enfant :

AGE : Date de naissance :

Commune de la famille : QF famille :

ENFANT à inscrire **tous** les mercredis année scolaire 2025-2026. (cochez la case).

M MR AM/R AM ou J
(entourez le mode demandé)

M = Matin
MR = Matin + repas
AM/R = Repas + Après-midi
AM = Après-midi
J = Journée

Cochez les cases
correspondant à vos
besoins

☐ Déclare avoir lu et approuvé
le règlement intérieur de
l'accueil de loisirs.

Dates	Matin	Repas	Après-midi
03/09			
10/09			
17/09			
24/09			
01/10			
08/10			
15/10			

Signature des parents ou des représentants légaux :

Cadre réservé à la direction

votre enfant sera accueilli sur le site de :

L'ALSH se réserve le droit de changer le lieu d'accueil en fonction des effectifs et autres situations le nécessitant.

Inscription prise le : Par :
Mode (entourez) : mail / téléphone / en physique à l'accueil / autres

DU MERC 03 SEPT AU 15 OCT 2025

SUR LA MILESSÉ ET/OU SAINT-SATURNIN (SELON EFFECTIFS ET AGE)

NOM et Prénom de l'enfant :

AGE : Date de naissance :

Commune de la famille : QF famille :

ENFANT à inscrire **tous** les mercredis année scolaire 2025-2026. (cochez la case).

M MR AM/R AM ou J
(entourez le mode demandé)

M = Matin
MR = Matin + repas
AM/R = Repas + Après-midi
AM = Après-midi
J = Journée

Cochez les cases
correspondant à vos
besoins

☐ Déclare avoir lu et approuvé
le règlement intérieur de
l'accueil de loisirs.

Dates	Matin	Repas	Après-midi
03/09			
10/09			
17/09			
24/09			
01/10			
08/10			
15/10			

Signature des parents ou des représentants légaux :

Cadre réservé à la direction

votre enfant sera accueilli sur le site de :

L'ALSH se réserve le droit de changer le lieu d'accueil en fonction des effectifs et autres situations le nécessitant.

Inscription prise le : Par :
Mode (entourez) : mail / téléphone / en physique à l'accueil / autres